

PROGRAMME DE FORMATION

Développer une offre écotourisme sur son territoire

Objectifs de la formation

- Identifier les enjeux socio-écologiques du secteur du tourisme, les obligations associées et les attentes des différentes parties prenantes
- Distinguer la notion d'écotourisme et les différences avec le tourisme durable, le tourisme vert et le slow tourisme
- Évaluer le potentiel de sa destination pour le développement d'une offre écotouristique
- Connaître la méthode pour concevoir et commercialiser une offre écotouristique

Programme

L'écotourisme représente une partie de l'offre de tourisme durable axée sur la découverte de la nature avec une attention portée à la limitation de son impact sur l'environnement, aux bénéfices pour les populations locales et à une véritable dimension éducative/médiation à l'environnement.

Apparu en France en 2005, ce terme trop souvent galvaudé représente en sortie de pandémie environ 1% du marché touristique français (2.3 milliards de dollars US). Il connaît néanmoins une progression de 12% en 3 ans et sa croissance annuelle moyenne mondiale est estimée à 16,1% sur 5 ans (*source : étude de Businesscruit*).

L'Etat, ayant pour ambition de faire de la France la 1^{re} destination pour le tourisme durable, a intégré l'écotourisme dans les champs d'intervention prioritaires de la nouvelle ligne de l'appel à projet du fond tourisme durable géré par l'ADEME en tant que « forme émergente de tourisme ».

Les offices de tourisme, organismes institutionnels et territoires, dans le cadre de leurs missions d'accompagnement, sont appelés à conseiller voire impulser à l'échelle d'une destination le développement d'une offre écotouristique et sa mise en marché.

Ceci-dit, la construction et commercialisation de ce type d'offre suppose la prise en compte et le respect des enjeux (préservation de la biodiversité...) et réglementations (sécurité, accessibilité, risque d'incendie...) qui peuvent à première vue faire peur. Cela induit également l'implication d'un grand nombre d'acteurs pour délivrer une prestation répondant véritablement aux enjeux et attentes des touristes : acteurs publics, privés, particuliers (résidents et clients) et associatifs.

Pour ce faire, il est indispensable de pouvoir bien différencier les caractéristiques et enjeux de l'écotourisme par rapport à ceux du tourisme durable /tourisme vert/slow tourisme, d'en maîtriser les notions et attentes des clientèles pour impulser une mise en tourisme à l'échelle de la destination.

Module 1 : Les enjeux socio-écologiques du secteur du tourisme

- Présentation des enjeux mondiaux et des limites planétaires
- Sensibilisation aux enjeux du dérèglement climatique et à ses impacts
- Grands principes du développement durable appliqués au secteur du tourisme
- Obligations réglementaires et dispositifs d'accompagnement
- Labels et certifications
- Rôle de chaque acteur dans la transition

Module 2 : Ecotourisme – de quoi parle-t-on ?



Auvergne
Rhône-Alpes
Tourisme



Auvergne Rhône-Alpes Tourisme_Trajectoires Tourisme : 11 B, Quai Perrache , 69002, LYON
 / Tél. : 04 81 13 28 32 / contact@trajectoires-tourisme.com
 Siret n° 824 433 866 000 46 - Code NAF 94.99Z – Activité enregistrée sous le n° 84 691 487
 469 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas
 agrément de l'Etat

- Qu'est-ce que l'écotourisme ?
- Quelles attentes des clients pour ces nouvelles formes de voyages ?
- Illustrations via quelques destinations écotouristiques en région AURA
- Rôle et responsabilités de chaque acteur du territoire dans le développement d'offres écotouristiques

Module 3 : Evaluer le potentiel de ma destination en 3 étapes

- Réaliser un diagnostic de son territoire (forces, faiblesses, opportunités, menaces)
- Cartographier et mobiliser ses parties prenantes en raisonnant Usages
- Identifier les enjeux durables de sa destination et formaliser ses objectifs stratégiques liés à l'écotourisme

Module 4 : Concevoir et commercialiser mon offre écotouristique

- Définir son modèle d'activité écotouristique via le Business Model Canvas
- Construire le plan d'action / valorisation pour atteindre ce nouveau modèle d'activité
- Apprendre à vendre mon offre écotouristique
- Comment impliquer chaque acteur pour valoriser l'offre écotouristique ?
- Les pièges du greenwashing et du socialwashing
- Cas pratique adapté aux territoires des stagiaires

Méthodes et supports

- Apports théoriques
- Echanges d'expériences
- Diagnostic
- Etude de cas pratique
- Exercices en groupe et sous-groupe
- Supports ou ressources pédagogiques transmis aux stagiaires

Public

Chargé.e de mission tourisme ayant déjà un projet d'offre écotourisme

Prérequis

Pas de pré-requis

Informations complémentaires

La formation est dispensée par Charlotte BRIAND, formatrice spécialisée en stratégie RSE et développement durable.

Modalités d'évaluation (Pré-Formation)

- Questionnaire de pré-formation en ligne

Modalités d'évaluation (Post-Formation)

- Evaluation des acquis par l'intervenant.e en fonction des objectifs visés via des quizz et exercices pratiques



Auvergne
Rhône-Alpes
Tourisme



Auvergne Rhône-Alpes Tourisme_Trajectoires Tourisme : 11 B, Quai Perrache , 69002, LYON
/ Tél. : 04 81 13 28 32 / contact@trajectoires-tourisme.com
Siret n° 824 433 866 000 46 - Code NAF 94.99Z – Activité enregistrée sous le n° 84 691 487
469 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat

- Questionnaire de satisfaction en ligne envoyé le lendemain de la formation

Indicateurs de résultat (Post-Evaluation)

Durée

2.00 jour(s)
14:00 heures



Auvergne
Rhône-Alpes
Tourisme



Auvergne Rhône-Alpes Tourisme_Trajectoires Tourisme : 11 B, Quai Perrache , 69002, LYON / Tél. : 04 81 13 28 32 / contact@trajectoires-tourisme.com
Siret n° 824 433 866 000 46 - Code NAF 94.99Z – Activité enregistrée sous le n° 84 691 487 469 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat